



CyrilDechegneConsulting

## **AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST**

**Newsletter**

**N°138**

**06 Février 2020**

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

### **ACTUALITES FINANCES ET BUDGET**

- **Proposition de loi pour diminuer le reste à charge des résidents**

Ce projet de texte propose, par son article 1, de revoir l'imposition des résidents d'Ehpad. La réduction d'impôt pour les frais d'hébergement serait à ce titre transformée en crédit d'impôt, sur le modèle du dispositif existant pour les particuliers employeurs. Destinée à diminuer le reste à charge en établissement, la disposition est proposée pour les ménages dont les revenus sont inférieurs à 42 000 euros (€). Ce projet sera examiné en commission des affaires sociales le 13 février prochain.

- **Plan d'aide de l'ARS PACA aux établissements en difficultés financières**

À la présentation de ses "grandes priorités" 2020, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a détaillé les soutiens financiers alloués en ce début d'année aux établissements de santé. Au total, les crédits atteignent 65 M€ dont 46,5 M€ d'aides en trésorerie. Ces aides ayant pour but de : « favoriser la qualité de la prise en charge des patients et accompagner le personnel soignant".

Il n'est pas impossible dans cette période de vœux, d'espérer d'avoir le même type de volonté de soutien financiers (de la part des ARS et des Conseils Départementaux de notre région), pour les EHPAD et le secteur Médico-Social qui souffre des mêmes maux.

### **COUP DE POUCE**

- **Recherche stage 2 mois**

*Etudiante à l'Université Paul Sabatier de Toulouse. Je suis à la recherche d'un stage d'une durée minimale de 2 mois (idéalement sur Toulouse et environnement proche) que je dois réaliser dans le cadre de ma Licence Professionnelle Santé Vieillesse et Activités Physiques Adaptées. Celui-ci doit être réalisé dans le secteur gériatrique et plus particulièrement dans le secteur de l'activité physique adaptée à un public senior.*

*Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) et je ferai suivre.*

## ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Ehpad hors les murs : Etude de la Caisse des dépôts**

A partir de l'analyse de 13 dispositifs innovants d'accompagnement renforcé des personnes âgées dépendantes à domicile (type Ehpad hors les murs), une étude pointe les atouts et les freins de ces modèles à l'équilibre financier précaire. Et plaide pour le lancement d'une plateforme nationale dédiée. Premier enseignement de cette étude, ces plateformes de services sont portées par des acteurs variés : gestionnaires d'Ehpad, Ssiad, Spasad, HAD, Saad, issus des secteurs privés (lucratifs ou non) ou publics. Sans surprise, celles portées par des Ehpad sont plus centrées sur les personnes les plus dépendantes quand les services à domicile s'adressent à un public moins dépendant. Le panel de services proposés varie selon la nature et les métiers du porteur et l'offre « peut aller de l'information-orientation à une prise en charge plus ou moins complète allant du domicile à l'hôpital en passant par l'Ehpad, les soins et l'aide ». Tous les dispositifs ont recours au numérique qui s'impose comme « un levier de renforcement des services de maintien à domicile et de transformation de l'organisation même de ces services ». Il permet en effet le partage d'informations et une meilleure coordination des services, à condition bien sûr que ces réseaux d'informations soient « interopérables » d'un service à l'autre (ehpad, ssiad...). 2 modèles d'organisation se dégagent : d'un côté, le modèle intégré porté par les grands gestionnaires d'Ehpad privés qui créent une offre orientée vers le domicile grâce à leurs nombreux services internes mais également la gestion de Ssiad, services de soins de suite (SSR) ... De l'autre, le modèle externalisé qui passe par une contractualisation avec des partenaires. Ce qui peut conduire à des problèmes de responsabilité en cas de dysfonctionnements, alertent les auteurs. Il ressort ainsi que le modèle économique des "Ehpad hors les murs" « n'est pas viable hors financements dérogatoires ». En effet, ces dispositifs impliquent des surcoûts liés à la mise à disposition de services existants en Ehpad au bénéfice des personnes à domicile mais également des surcoûts de coordination, d'ingénierie, d'investissements ou de formation. Les auteurs de l'étude appellent donc à la création d'une plateforme nationale pour générer l'interopérabilité et assurer un modèle économique viable grâce à la mutualisation des ressources, infrastructures, outils et services.

- **EHPAD hors les murs : retour d'expériences**

La Croix-Rouge française souhaite capitaliser sur l'expérimentation réussie d'Ehpad hors les murs à Sartrouville et travaille désormais en collaboration avec la Mutualité française et le groupe HSTV. Tous trois ont choisi de confronter leur modèle pour proposer un cahier des charges unique dans le cadre des expérimentations article 51. Le cahier des charges est en cours de finalisation et les partenaires attendent une validation d'ici le mois de mars. Entre 2017 et 2019, 32 personnes âgées ont bénéficié du dispositif Ehpad@dom. Celui-ci implique l'Ehpad, le Saad et le Ssiad de la commune. Le projet d'Ehpad hors les murs a reçu un accueil favorable de la part des aidants et des personnes ayant pu participer à l'expérience, cela a également permis de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ainsi les bénéficiaires ont largement souhaité participer à des activités au sein de l'Ehpad.

L'interaction entre domicile et établissement semble être dans l'air du temps : à vous de ne pas rater le virage.

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **HAS et évaluation externe : à quand ce nouveau référentiel ?**

Comme prévu, la Haute autorité de santé (HAS) remet à plat l'évaluation externe de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il était prévu la présentation des bases de ce nouveau référentiel national unique en octobre 2019 et lancer dans la foulée le chantier sur les critères avec des groupes de travail. Lors d'une conférence de presse de vœux

pour 2020, La présidente de la HAS, a indiqué que "9 groupes de travail" étaient en cours de constitution afin de "mettre en place ce référentiel" et que la HAS avait reçu plus de 1.100 candidatures pour en faire partie. Elle a souligné le fait que cette politique de qualité se développait "dans un contexte un peu particulier où les ESSMS, en particulier du secteur public, connaissent de nombreuses difficultés de RH, d'organisation, de financement"... Consciente que ce travail sur la qualité "demande un effort supplémentaire aux équipes" dans un contexte déjà difficile, elle a répété que le chantier restait "prioritaire" et que la "qualité n'est pas une option", constituant, outre "une exigence essentielle" de tous, "sans doute aussi une des réponses aux difficultés auxquelles les établissements sont confrontés". Rappelons qu'en fin d'année, Anne-Marie Armanteras de Saxcé, la présidente de la commission spécialisée sur le médico-social à la HAS, a assuré que le référentiel unique était toujours prévu pour 2021.

**Quid des évaluations externes prévues en attendant ?**

- **Lutte contre le gaspillage « alimentaire » en Ehpad**

Après avoir mené des opérations témoins auprès de la grande distribution, des ménages et des entreprises agro-alimentaires et industrielles, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) se consacre aux établissements du secteur de la santé et du médico-social. Ils ont été accompagnés par l'ADEME dans la réduction et la valorisation des déchets, le gaspillage alimentaire et les achats responsables. Cette opération a permis d'analyser les pratiques des établissements puis d'élaborer un plan d'actions. Au total, [77 actions](#) ont été mises en œuvre abordant les questions :

- des achats responsables : introduction de critères environnementaux et sanitaires, en particulier sur les produits d'entretien ou le papier, réduction des achats générant beaucoup de déchets (bouteilles d'eau, vaisselle jetable), formation des acheteurs aux achats responsables et au coût global ;
- de la réduction du gaspillage alimentaire : réduction du pain jeté, adaptation des quantités préparées et des quantités servies, adaptation de la carte au goût des patients et résidents ;
- de la réduction et de la valorisation des déchets : meilleur tri des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), création de nouvelles filières de traitement des déchets et révision du contrat avec les prestataires pour intégrer plus de valorisation.

Au global, la mise en place de cette démarche a généré une économie de 390 000 euros/an sur les 17 établissements, une réduction du gaspillage alimentaire de 90 tonnes/an dont 2,5 tonnes de pain, un détournement de 74 tonnes de déchets de la poubelle Dasri.

- **ARS : Encore un projet envers les EHPAD**

L'ARS Hauts-de-France prévoit la création sur 3 ans d'une équipe de professionnels formée à la prévention et à la gestion du risque infectieux. Appelés équipes mobiles d'hygiène, ces dispositifs interviendront auprès des Ehpads de la région. Dans ce cadre, l'ARS lance un appel à candidatures pour la création de trois à six équipes mobiles d'hygiène permettant d'intervenir auprès de 46 Ehpads dès 2020. Adossées à des équipes opérationnelles d'hygiène hospitalière, ces dispositifs s'adressent aux Ehpads publics et privés. Ils auront pour mission de les aider à optimiser leur mobilisation sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux.

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Loi Grand Age et Dépendance : Pour cet été ?**

Lors des vœux de la Ministre Agnès Buzyn, la loi grand Age et Dépendance a été évoquée. Citant le rapport El Khomri, elle a indiqué son intention de « changer de braquet » sur ce dossier. Sur l'aide à domicile, aucune enveloppe financière n'a été annoncée pour faire face à la crise du secteur. Quant à l'entrée en Ehpads, elle devrait, a dit la ministre, être plus sélective, réservée aux personnes très dépendantes. Question calendrier, Agnès Buzyn a précisé que le projet de loi serait présenté cet été après une vaste concertation.

*Plus nous avançons sur la « date line » et plus nous pouvons nous attendre à avoir des modifications de nos EHPAD (changement financier, changement de modèle, changement d'autonomie avec des entrées de personnes de plus en plus dépendantes, des maillages à améliorer...) : « Wait and See » mais soyons prêt à ces changements de modèles.*

- **Guide sur "Comment réduire sa consommation énergétique ?"**

Avec l'entrée en vigueur du décret tertiaire (Loi Elan) le 1er octobre 2019, le contrôle des consommations d'énergie est aujourd'hui une nécessité pour les établissements de santé. Le guide de 50 pages du Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) propose en 5 chapitres de décrypter sa facture énergétique, d'aider à mieux acheter son énergie, d'identifier les pistes de réduction. Il propose des outils pour suivre et limiter sa consommation et enfin aborde le sujet de l'autoconsommation : est-ce une solution viable ? "Conçu par des acheteurs spécialisés et des fournisseurs du secteur, ce guide a pour but de présenter les différentes solutions existantes pour alléger les consommations de gaz et d'électricité et les dépenses afférentes", indique le Resah dans son document.

*Et ce qui se décline sur les établissements de santé peut se décliner dans le médico-social.*

- **Sondage Ifop "Baromètre grand âge et enjeux du vieillissement"**

Quel est le rapport des Français avec le Vieillissement, une interview auprès de plus de 1500 personnes pour mieux comprendre l'image du Vieillissement dans notre société.

## ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Primes « Grand âge » pour les soignants**

Dans le cadre du plan « Investir pour l'hôpital », [deux décrets](#) instituent de nouvelles primes au profit des agents de la fonction publique hospitalière. L'une d'entre elles concerne les aides-soignants exerçant auprès de personnes âgées. [Un arrêté](#), paru le même jour, fixe son montant à 118 € brut par mois, soit 100 € net. Cette prime « Grand âge » est applicable aux rémunérations versées dès ce mois de janvier. S'agissant des personnes exerçant dans des établissements privés, le ministère indique qu'il « doit encore creuser le sujet ».

*Mais une question reste encore en suspens : son financement ; car si rien ne change au système de calcul actuel, il s'agit de rémunérer plus les soignants avec une dotation soin qui elle n'est pas revalorisée (convergence tarifaire pour les Ehpads par exemple). Cela revient à dire que nous puisons les moyens dans les ressources des établissements, ce qui se traduit par payer mieux les agents et donc payer moins d'agents avec la même somme ! Est-ce ainsi que nous allons attirer les futurs agents dans la gériatrie ?*

## ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Le programme ICOPE (soins intégrés pour les personnes âgées) : opportunités pour les personnes atteintes d'Alzheimer ?**

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé vieillir en santé c'est garder ses fonctions pour continuer à faire ce qui est important pour chacun d'entre nous. L'OMS a identifié 5 capacités intrinsèques qu'elle considère comme essentielles pour prévenir la perte d'autonomie. Ces capacités intrinsèques sont :

- La mobilité
- La mémoire
- Le sensoriel (vue/audition)
- L'état nutritionnel
- Et l'humeur.

L'OMS a mis en place un [outil](#) permettant de mesurer ces capacités intrinsèques; cela prend environ 8 minutes.

- **1/3 des personnes âgées en établissement sont en état de "détresse psychologique"**

Selon une [étude](#) de la Drees, environ 1/3 des résidents en établissement pour personnes âgées sont en situation de détresse psychologique, contre 1/4 des + de 75 ans vivant à domicile. L'étude met en évidence des problèmes de santé liés à un moral dégradé : ainsi 56 % des résidents de plus de 75 ans déclarent avoir souffert de fatigue, de lassitude ou d'épuisement au cours de l'année, contre 44 % pour les personnes vivant à domicile. Le manque d'appétit est plus fréquent en établissement qu'à domicile (28 % contre 13 %) et l'absence d'activité quotidienne est six fois plus fréquente chez personnes vivant en établissement que parmi celles restées à domicile (19 % contre 3 %).

- **Téléconsultation: Vers un assouplissement du cadre de Téléconsultation**

L'assurance maladie envisage des assouplissements au cadre de la téléconsultation, dont la suppression du principe d'une orientation initiale par le médecin traitant pour les résidents en Ehpad. Ces assouplissements devraient permettre une accélération du développement des téléconsultations, dont le nombre aurait dépassé les 60.000 en 2019, selon la Cnam.

## AGENDA NATIONAL

- **Assises Nationales des EHPAD : Organisées les 10 et 11 mars 2020 à la Maison de la Chimie à Paris**

Renseignements : Céline GAONACH au 01.40.21.72.11 / [celine.gaonach@ehpa.fr](mailto:celine.gaonach@ehpa.fr)

## AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation « Analyse financière et EPRD »: Comprendre la stratégie des documents envoyés (EPRD, ERRD, annexe activité) le 16 et 17 Mars 2019 à Toulouse**

**La formation des 2 et 3 mars 2020 étant déjà [complète](#)**, nous repropsons une nouvelle date 15 jours après. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à revenir vers nous dès maintenant. L'objectif est de rendre accessible l'analyse financière à tous, au terme des deux jours de formation. L'enjeu sera notamment de décrypter le contenu de ces 3 documents, d'en comprendre le sens **afin d'organiser une stratégie financière à court et moyen terme**. Renseignements par mail : [info@cyrildecheqne.fr](mailto:info@cyrildecheqne.fr) ou par téléphone au 06 78 20 53 02

- **8ème Congrès Francophone : Fragilité du Sujet Âgé / Le Vieillissement en Santé / Prévention de la Perte d'Autonomie les 9-10 Mars 2020 à Toulouse**

[Bulletin d'inscription](#)

- **France Alzheimer 31** : Télécharger le [calendrier](#)

- **Alzheimer Aveyron** : [manifestations à venir](#)

- **5e Congrès national des médecins coordonnateurs d'Ehpad les 1<sup>er</sup> et 2 Avril 2020**  
Mercredi 1er et jeudi 2 avril 2020, au Corum, Esplanade Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier  
[Renseignements et inscription](#)

- **18e Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie les 1<sup>er</sup> et 2 Avril 2020**

Présidé par le Pr Claude Jeandel, le Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (Cipeg) favorise l'interdisciplinarité avec un programme riche à l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées, des professionnels du domicile, des structures gériatriques et des services et structures sociales et médico-sociales. Comme les années précédentes, il abordera les actualités diagnostiques, thérapeutiques, organisationnelles et professionnelles en gériatrie. Des sessions spécifiques seront plus particulièrement dédiées aux ergothérapeutes, aux psychologues, aux Idec et plus largement aux soignants et aux autres professions exerçant en gériatrie.

Mercredi 1er et jeudi 2 avril 2020, au Corum, Esplanade Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier  
[Inscription et programme](#)

## AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **France Alzheimer Gironde** : [Programme 2020](#)
- **France Alzheimer Pyrénées Atlantiques** : [Programme 2020](#)

Cet espace est le vôtre, si vous voulez faire connaître une manifestation, envoyer nous les renseignements à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)

Cyril Dechegne Consulting  
**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**  
**Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe**  
2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE  
Tél: 05 61 06 91 65 -  
[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)  
<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne  
Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « inscription ».